

Construire avec du Bois des Alpes

Salle multi-activités de Saint-Apollinaire



Données générales du projet

Maître d'ouvrage : commune de Saint-Apollinaire

Type de travaux : construction neuve

Surface : 170 m²

Année de livraison : 2022

Label BDM (Bâtiment Durable Méditerranéen) : niveau or

Coût travaux : 562 400 € HT (hors VRD)

Coût travaux lot bois⁽¹⁾ : 222 400 € HT (40 %)

Architectes : ATM (05)

Bureau d'études structure : E-Tech Bois (04)

Accompagnement : Communes forestières

Chiffres-clés liés au bois ⁽¹⁾



60 m³ de bois dans le projet

- 37 m³ de bois massif
- 23 m³ de bois lamellé-collé

Essences

- Epicéa
- Sapin
- Mélèze
- Douglas

Usages

- Charpente
- Poteaux
- Ossature



Provenance

- 86 % de Bois des Alpes
- 3% de bois local non certifié
- 11 % de bois d'origine non connue

Fournisseurs de bois certifiés Bois des Alpes

- AMC (05)
- Scierie Mostachetti (05)
- Scierie Blanc (26)
- Colladello (26)



⁽¹⁾ Concerne le lot ossature bois-charpente-couverture

Le témoignage du maître d'ouvrage

« Nous avons souhaité faire un projet exemplaire en matière de développement durable, en utilisant notamment des matériaux biosourcés (structure bois, isolation paille et bois). La certification Bois des Alpes nous a permis d'avoir une garantie sur la provenance des bois mis en œuvre, et contribuer ainsi à la structuration de la filière forêt bois du territoire. Ce choix a été soutenu par l'Etat qui a majoré la DETR pour ce projet, et l'association des Communes forestières nous a accompagnés, notamment pour intégrer au mieux la certification Bois des Alpes dans le marché. »

Daniel BEY, Maire de Saint-Apollinaire



COMMUNE DE SAINT APOLLINAIRE



Les retombées économiques, sociales et environnementales liées au bois



630 600 € ont été investis dans ce projet (études et travaux, hors VRD)

249 400 € concernent la conception bois et la mise en œuvre des produits bois (charpente, ossature)

181 900 € ont été directement injectés dans l'économie du territoire ⁽²⁾ grâce au bois.



1 emploi valorisé sur le territoire pendant 1 an



1,6 ha de forêt gérée durablement pendant 80 ans



113 tonnes de CO₂ stockées et évitées

Si ce projet avait été réalisé avec 100% de bois étranger et mis en œuvre par des entreprises françaises, seulement 77 900 € auraient été réinjectés dans l'économie du territoire.

Construire, réhabiliter ou aménager un espace public est un acte important pour une collectivité. Les choix effectués impactent à la fois l'environnement, l'économie et l'emploi sur les territoires. Pour démontrer cet impact, les Communes forestières ont développé A.R.T, le premier calculateur qui quantifie les retombées sur le territoire.

⁽²⁾ L'indice A.R.T correspond à la part des dépenses liées au bois directement réinjectée dans l'économie du territoire. Pour 100€ investis dans le lot bois de votre projet, 73€ ont été réinjectés dans l'économie du territoire (dans un rayon de 80 km du projet).

Les Communes forestières vous accompagnent dans la réalisation de votre projet :

COMMUNES FORESTIERES DES HAUTES-ALPES

Avenue Justin Gras – 05200 Embrun

contact05@communesforestieres.org – 07 57 46 04 59

www.communesforestieres-paca.org

